

Litière en plaquettes de bois

Utilisation des plaquettes pour la litière

Fiche réalisée à partir des retours d'expériences de 10 ans d'exploitants agricoles du Massif central

Dans un contexte de paille de plus en plus chère et dans un objectif d'autonomie des exploitations agricoles, l'utilisation des plaquettes en litière est une solution possible. Comment la mettre en place ?

Bien-être animal et aspect sanitaire

Les plaquettes sont-elles confortables pour les animaux ? N'y a-t-il pas de risques d'échardes, de boiteries ?

La plaquette est un matériau « plein » qui résiste au tassement alors que la paille est une fibre creuse qui s'écrase. Les animaux s'enfoncent donc moins sur la litière à plaquettes.

Il n'y a aucun risque d'échardes ou de boiteries car les déchiqueteuses produisent des plaquettes régulières et calibrées par la grille moyenne (cubes de 4*3*2 cm). C'est par exemple ce que pratique la CUMA.



Plaquettes de petite taille

Vache Aubrac sur litière à
plaquette :
elle ne s'enfoncé pas ; bonne
portance.



Au niveau sanitaire, la litière en plaquettes ne favorise-t-elle pas les pathogènes ?

Les retours d'expériences des agriculteurs et d'un vétérinaire montrent que la litière à plaquettes est très saine car elle chauffe peu. Le développement des pathogènes serait donc limité (à confirmer). Les retours d'expériences sont les suivants :

- excellente portance, les animaux ne s'enfoncent pas, litière bien nivelée,
- animaux propres,
- la litière à plaquette ne favoriserait pas les pathogènes (aucun retour en terme de boiterie ou de maladies),
- aucun retour d'occlusion intestinale en cas d'ingestion de plaquettes par des bovins,
- litière à priori peu odorante et fumier sans mouches, ce qui est positif pour l'ambiance des bâtiments.
- Litière sombre.

Attention néanmoins à utiliser des plaquettes ayant séchées dans de bonnes conditions et ensuite stockées au sec car des plaquettes moisies ou souillées sont potentiellement sources de pathogènes.

→ Attention à bien sécher les plaquettes :

- en tas à l'abri : idéal : le tas sèche en 1.5 à 3 mois. Ne pas remuer le tas tant qu'il chauffe.
- en tas en extérieur : laisser sécher le tas pendant 1.5 à 4 mois, puis le bâcher dès que l'intérieur du tas a une température inférieure à 40°C. Tant que le tas sèche (température de 65-70°C), il évacue plus d'eau qu'il n'en absorbe ; par contre, dès qu'il est sec il devient éponge si on enlève la croûte de surface, d'où la nécessité de le bâcher.

La litière en plaquettes n'est-elle pas trop froide ?

La litière ne s'échauffe pas et reste relativement froide. Pour les jeunes veaux en stabulation libre, il est judicieux de rajouter de la paille en surface par temps froid.

Modalités d'utilisation

Tous les bois conviennent-ils pour l'utilisation en litière ?

Bois à utiliser en priorité : branches de haies ou bois blancs riches en écorces et sans tanins (aulnes, saules, frêne, arbustes, ...).

Résineux ou bois riches en tanins, le compostage est recommandé pour enlever les tanins et les terpènes (résineux) qui acidifient les sols. → Cf fiche « valoriser la litière à plaquettes en engrais de ferme ».

Puis-je épandre directement la plaquette broyée de la veille ?

Non ! Les plaquettes vertes ont une faible capacité d'absorption. La plaquette doit être préparée : en tas, elle séchera naturellement en 5 semaines minimum. Sèche, elle capte efficacement les pissats et les bouses des vaches. → Cf fiche sur le déchiquetage et la préparation des plaquettes.

Dans quel type de bâtiment utiliser les plaquettes ?

Les plaquettes sont bien adaptées aux stabulations libres, aux aires d'exercice, de raclage et aux logettes. Elles ne conviennent pas aux systèmes sur caillebotis.

Comment dois-je utiliser les plaquettes ?

3 à 8 m³ de plaquettes sèches équivalent à 1 tonne de paille. Ces chiffres dépendent de nombreux facteurs : types d'alimentation, densité d'animaux, ambiance des bâtiments.

Il est possible d'utiliser les plaquettes seules ou faire un mélange paille/ plaquettes en utilisant les plaquettes comme sous-couche.

Modalités d'utilisation :

* **soit une couche de 10 cm** (durée moyenne : 10 j à 1 mois), 0.1 m³/ m², à **renouveler** en rajoutant une nouvelle couche de 10 cm ou curer l'ensemble et refaire une couche de 10 cm.

* **soit faire une sous couche drainante de 10 cm et pailler normalement par-dessus** après avoir laisser les animaux quelques jours sur les plaquettes pures.

* **soit 20-30 cm de plaquettes pour une longue période** (3 semaines à 2 mois) = 0.3 m³/ m². A décompacter régulièrement avec un extirpateur car il y a formation d'une croûte à 7 cm de profondeur qui empêche les plaquettes d'en dessous de bien absorber les jus. L'extirpateur ou autre outils à dent permet de faire remonter les plaquettes sèches en surface. Attention, ce travail peut être délicat sur des surfaces en terre battue (raclage des outils sur le sol, et difficulté de curage ensuite (limite sol-plaquette floue).

* **soit une utilisation en aire raclée** : épandre un petit volume de plaquette tous les deux jours et racler l'ensemble. Ce produit est fortement antidérapant.

Les deux premières formes d'utilisation semblent les plus efficaces en terme de volume produit.

Comment épandre les plaquettes ?

Plusieurs outils sont utilisables : godets, ancien épandeur (sans son hérisson) pailleuse (attention, ne pas pailler en présence des animaux car les plaquettes projetées par la pailleuse sont potentiellement dangereuses).

Quand voit-on que la litière plaquettes est à renouveler ?

Quand la litière devient « spongieuse » et que l'eau commence à remonter lorsque l'on marche dessus. Ou lorsque les animaux se salissent.

Comment curer la litière usagée ?

La litière à plaquettes se cure de la même façon que la litière paille (au tractopelle ou au godet), avec un avantage : la résistance au tassement des plaquettes la rend facile à curer. Le produit est néanmoins friable, il se cure avec un godet.

L'entreposer en tas avant son utilisation comme engrais de ferme. S'il est composté, l'entreposer en tas de 4 m de large maximum.

Aurais-je autant de fumier qu'avec de la paille ?

Les retours montrent que les volumes semblent identiques.

CONTACTS : FDCUMA du Puy de Dôme : **04 73 44 45 20** - Mission Haies Auvergne (URFA) : **04 73 96 51 88** - Chambre d'agriculture du Puy de Dôme : **04 73 44 45 73**